Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 19/03/2025
Publié le
ID : 043-214301574-20250319-DEL_2025_0016-DE

VILLE
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 13 mars 2025

Délibération n° DEL_2025_0016

L'an deux mille vingt cinq, le treize mars à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Caroline BARRE.

Date de la Convocation :
vendredi 07 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
20/03/2025

Étaient présents :
Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARDSEN, Madame Maryline BRUN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :
Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX à Madame Ginette VINCENT, Monsieur François CHATAING à Madame Brigitte BENAT, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT

Absent(e)s :
Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Mathilde BOURGIN, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 21h44

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources Humaines

Objet :	Personnel : adhésion au service retraites du Centre de gestion de la Haute-Loire

Rapporteur : Caroline BARRE

L'article L452-41 du Code Général de la Fonction Publique permet aux centres de gestion d'assurer, à la demande des collectivités et établissements publics de son ressort, toute tâche en matière de retraite et d'invalidité des agents.

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 19/03/2025
Publié le
ID : 043-214301574-20250319-DEL_2025_0016-DE

Par délibération du 12 juillet 2007, le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Haute-Loire a créé un service Assistance Retraites, destiné à remplir, à la place des collectivités, l'ensemble des dossiers relatifs à la CNRACL.

Par délibération du 3 décembre 2024, le Conseil d'administration du Centre de gestion a modifié la convention relative au service Assistance retraites.

En adhérant à ce service, la collectivité délègue son rôle d'employeur au Centre de gestion. En contrepartie de ce service, le Centre de gestion demande une participation financière dont les tarifs sont ainsi définis :

Objet :	Tarif unitaire
Immatriculation de l'employeur	**10 €**
Demande de régularisation de services	**70 €**
Rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC	**70 €**
Dossier de liquidation de pension (normale, invalidité, réversion, carrières longues, retraite progressive, au titre du handicap, …)	**70 €**
Entretien retraite et simulation de pension (APR)	**70 €**
Simulation retraite à la demande de l'employeur	**70 €**
Correction des Comptes Individuels Retraites par cohorte (à 55 ans et 60 ans)	**50 €**
Correction des anomalies des déclarations individuelles : Par tranche de 3 anomalies	**40 €**

Les seules évolutions tarifaires concernent les simulations / liquidations de pension (+ 20 €) et les corrections des Comptes individuels retraites (+ 10 €).

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 03/03/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE les termes de la Convention d'adhésion au service Assistance retraite,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pour l'établissement des dossiers CNRACL avec le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Haute-Loire ainsi que toutes pièces ou avenants afférents.

Adjointe au Maire,

Caroline BARRE

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 19/03/2025
Reçu en préfecture le 19/03/2025
Publié le
ID : 043-214301574-20250319-DEL_2025_0016-DE

Signé le 13 mars 2025,
Le Secrétaire de séance,
BENAT Brigitte,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 13 mars 2025